

Mairie de Merfy

6 Grande Rue

51220 MERFY



MODIFICATIONS IMPORTANTES TRAVAUX - MERFY RD26

Informations Clés :

A partir du 22 mai 2024 la Grande Rue sera inaccessible dans son intégralité, depuis l'église jusqu'au croisement de la Rue du Nord

*-Déviation départementale identique à la précédente
-Déviation locale identique à la précédente (par la rue du Nord) ; l'accès à la rue du midi, au Chemin des Jardins et au hameau des Maretz sera **strictement réservé aux riverains** et se fera par la ruelle des Prêtres.*

Aucune circulation possible, aucun stationnement possible dans la Grande Rue en travaux

Possibilité d'une interruption d'éclairage public durant la deuxième quinzaine de mai et/ou le mois juin

Déviations : Aucune modification n'est prévue concernant la déviation départementale et locale. Le trafic local sera dévié par la rue du Nord.

Accessibilité : La rue de Pouillon, dans sa partie qui longe la place Jeanine HARLIN, sera totalement interdite dans les deux sens de circulation.

Pas de modification concernant la place Jeanine HARLIN qui reste fermée au stationnement, à la circulation en véhicule mais également aux piétons. (Exception faite pour la dépose des ordures ménagères)

Pour la partie de la Grande Rue en travaux aucune livraison ne sera possible.

Bus scolaires : Pas de modification concernant les bus scolaires qui continueront à emprunter la déviation Rue du Nord et les arrêts prévus déjà utilisés lors de la première phase des travaux. L'accès à l'école maternelle s'effectuera par la rue de Pouillon qui, pour des raisons de sécurité des usagers, sera fermée à la circulation.

Le stationnement est strictement interdit sur toute la rue du Nord afin de ne pas ajouter inutilement de perturbation à la circulation, déjà si compliquée et dangereuse. **Soyez vigilant et très prudent.**

Collecte des déchets : Le camion de ramassage des déchets ne pourra pas circuler dans la partie de la Grande Rue en travaux. Trois points de collecte ont été mis en place : l'un sur la place Jeanine Harlin, le second à côté du château d'eau (bas de la rue du Nord) et le troisième à l'église.

ATTENTION : le stationnement devant le n°2 de la rue du Pouillon est interdit en raison de la Manœuvre en marche arrière du camion de ramassage des déchets.

Nous vous demandons de déposer vos déchets dans les containers d'ordures ménagères (couvercle bordeaux) et de tri sélectif (couvercle jaune) après les avoir triés.

La collecte de ces containers s'effectuera les mêmes jours que d'habitude (lundi matin et jeudi matin).

IMPORTANT :

L'accès aux véhicules de secours sera assuré afin de garantir la sécurité de tous.

La sécurité de vos enfants, des usagers mais aussi des ouvriers est la responsabilité de tous, c'est aussi notre priorité.

Que vous circuliez en véhicule ou à pied nous vous demandons d'être très vigilant et de redoubler de prudence. Durant toute la période de travaux nous allons rencontrer des désagréments liés à nos déplacements, aux stationnements, aux bruits, etc...

Nous vous demandons de faire preuve de civilité, de prudence et vous remercions de votre compréhension.